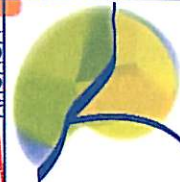


PARVENU A LA
PREFECTURE DE VAUCLUSE
10 OCT. 2006
BUREAU DU COURRIER

AVIGNON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2006

Délibération n°2006-17

Date de convocation : 14/09/06
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 18
Suppléants : 10
Absents non remplacés : 6
Votants : 28

L'an deux mil six, le vingt neuf septembre à huit heures, le Comité Syndical s'est réuni aux Angles (30), au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain MILON.

ETAIENT PRESENTS :

TITULAIRES

M. BOUILLLOT - M. ALLEMAND - M. BUIS - M. RANDOULET - M. GRANIER - M. MAIGRE - M. BEL - M. DUPONT - M. JOUBERT
M. MILON - M. FOURMENT
M. STANZIONE - M. VACCHIANI - M. GROS - M. MARGAILLAN - M. CHAMPEL
M. GUEDES - M. FORIEL DESTETZET

SUPPLEANTS

M. BRUN - Mme BERARD - M. PLATTO - M. QUIOT - M. GLASBERG - M. BERTLOT
Mme LAGET - M. PEREZ
M. BALTIERE - M. LEMOSSE

ABSENT(S) NON REMPLACÉ(S) :

M. TORT - M. FIDELE - M. ROCHEBONNE
M. VERNET - M. STACHETTI
Mme DEPOISIER

Secrétaire de séance : M. RANDOULET



OBJET : Compte rendu d'activité 2005 du Syndicat Mixte

Rapporteur : M. Alain MILON

Le Rapporteur expose :

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

A ce titre, il convient d'approuver le rapport d'activité 2005 du Syndicat Mixte dont le document a été joint aux convocations et qui se présente comme suit :

- Présentation de la démarche et de l'activité 2005 du Syndicat
- Présentation du Conseil Syndical
- Etat des délibérations prises par le Conseil pour l'année 2005
- Vue d'ensemble du Compte Administratif pour l'année 2005

L'Assemblée est invitée à se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Syndical après avoir entendu le rapporteur :

- **APPROUVE** le rapport d'activité 2005 tel que ci-joint en annexe.

Vote du Conseil : POUR : 28
 CONTRE : /
 ABSTENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le : 11/10/06

Pour extrait conforme
Le Président

Alain MILON





Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bassin de Vie d'Avignon



RAPPORT D'ACTIVITE JANVIER – DECEMBRE 2005

SOMMAIRE

1.	Historique et Contexte de la démarche	1
2.	La mise au travail: du diagnostic technique à la mise en œuvre de la concertation	2
3.	Le séminaire du 2 décembre 2005 et la première restitution du diagnostic	4

1. Historique et Contexte de la démarche

2001/2003_ L'émergence de la structure

Suite à de nombreuses réflexions menées depuis l'automne 2001, les collectivités fondatrices du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon ont décidé de s'associer afin de favoriser la cohérence entre les diverses politiques territoriales à l'échelle du bassin de vie d'Avignon (démarches communales de type PLU et démarches et intercommunales sectorielles dans les domaines de l'habitat, des déplacements, du commerce, de l'environnement...) et favoriser ensemble l'émergence d'un projet partagé de territoire, dans le respect des spécificités locales.

L'année 2003 a été rythmée par un gros travail d'information et d'investissement des élus auprès des communes en vue de faire émerger un périmètre opérationnel, consensuel et volontaire à défaut d'être forcément le plus pertinent possible (difficultés rencontrées notamment dans les Bouches du Rhône et auprès de certaines communes gardoises).

Le SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON a finalement été créé par arrêté préfectoral du 29 décembre 2003 modifié en vue d'accompagner l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire de 26 communes adhérentes, soit 4 intercommunalités et une commune isolée représentant un ensemble de près de 230 000 habitants.

2004_ La mise en place technique et administrative

L'année 2004 a été celle de la structuration du Syndicat et de la mise en place des outils:

- constitution d'une équipe technique de pilotage par mise à disposition de techniciens dans chacune des communautés membres (avril 2004)
- travail d'identification avec les Elus des grands enjeux de territoire [premier Atelier du SCOT à Fargues en mai 2004]
- montage des partenariats techniques et financiers avec les différents partenaires institutionnels [élaboration d'un cahier des charges et d'un plan de financement]
- création enfin de l'Agence d'Urbanisme (octobre 2004), outil partenarial en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre du ScoT.

2005_ Le Lancement opérationnel du SCOT

Début 2005, le syndicat mixte a quitté les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon où il était temporairement hébergé pour s'installer avec l'Agence sur le Site de Courtine [Mas du Petit Gigognan]

Il s'est doté de deux fonctionnaires à temps plein:

- Une Directrice, Ingénieur Urbaniste, exerçant depuis 2001 à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon en tant que chargée de Mission Prospective Territoriale, et ayant suivi la démarche de SCOT depuis sa mise en œuvre.

- Une Assistante de Direction, de formation comptable.

La mise en place de l'Agence d'Urbanisme s'étant effectuée dans les mêmes délais, le ScoT a pu dès février 2005 entrer dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle tel que prévu par le cahier des charges.

2. La mise au travail : du diagnostic technique à la mise en œuvre de la concertation

L'esprit du diagnostic

Le diagnostic du ScoT se structure en 3 axes forts et complémentaires :

1. Le Dire des Elus _ Réunions de Secteurs

Afin de permettre une approche au plus près du terrain et des configurations de réunions permettant l'échange, 3 secteurs de travail ont été mis en place par les élus :

- o Gard
- o Centre
- o Bassin des Sorgues

Chaque secteur correspond à un territoire homogène d'une dizaine de communes, indépendamment des limites administratives (départementales, intercommunales).

Au 15 juillet 2005, les secteurs ont été réunis à deux reprises sur un format de réunion de 2 heures exclusivement composée d'élus :

- une première réunion a permis de définir les spécificités du secteur et d'orienter les enjeux (3/06 pour le Secteur Bassin des Sorgues, 6/06 pour le Secteur Centre; le Secteur Gard ayant déjà travaillé sur cette question courant 2004).
- une seconde rencontre a permis de présenter aux élus des éléments de l'état initial de l'environnement (13/06 pour le Secteur Gard, 4/07 pour le Secteur Centre et 6/07 pour le Secteur Bassin des Sorgues), et de travailler notamment sur la question de l'hydraulique et de la problématique agricole.
- Une troisième rencontre sur les thématiques du logement et de la mobilité ont eu lieu au dernier trimestre (5/10 pour le Secteur Gard, 24/10 pour le Secteur Bassin des Sorgues, et 18/11 pour le Secteur Centre).

Chaque séance de travail a fait l'objet d'un compte rendu détaillé établi par les techniciens du syndicat, et destiné à alimenter le diagnostic général.

2. La parole aux acteurs _ Forums

Afin d'ouvrir le débat en phase amont de l'élaboration du ScoT, le Syndicat a mise en place 6 grands forums transversaux, posant les grandes questions identifiées par les élus au cours de l'année 2004 [Atelier du ScoT – Fargues – Mai 2004].

Ces forums ont été conçus comme des lieux de débat entre les élus et les différents acteurs locaux de l'aménagement du territoire : partenaires institutionnels, acteurs économiques, professionnels du logement, monde associatif.

Temps d'échange et d'émergence (aller à la rencontre des forces vives du territoire), ces forums se sont positionnés comme des moments de questionnement autour de ce qui apparaissait être, à chacun, « les grands enjeux du ScoT ».

Ils ont été organisés, pour 5 d'entre eux, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme qui a assuré le montage du programme, la proposition des intervenants et l'alimentation technique des présentations.

Sous le format d'une demi journée d'échange présidée par un membre élu du ScoT, ils se sont déroulés entre le 17 juin et le 11 juillet 2005 :

- 17 juin: Forum Attractivité du Territoire (Forum des Angles – C. RANDOULET)
- 23 juin: Forum Développement Economique (Château d'Eau de Monteux – C. GROS)
- 28 juin: Forum Patrimoine et Energies Renouvelables (Salle des Fêtes de Roquemaure – G. VERNET)
- 7 juillet: Forum Aménager et Développer face aux Risques (Agriscopie – C. BOUILLLOT)
- 8 juillet: Forum Devenir des Terres Agricoles (Centre Administratif de Sorgues – JP BOISSON)
- 11 juillet: Forum Organisation Urbaine et Mobilités (Lavoir de Vedène – Y. DUPONT)

Chaque forum a accueilli entre 40 et 60 participants. Les 5 derniers ont fait l'objet d'une enquête de satisfaction visant à préciser son efficacité pour les participants, ainsi que les pistes à mettre en œuvre pour la suite de la démarche. De manière générale et en l'attente d'une exploitation plus avancée, les retours ont été très positifs et mettent en évidence le réel intérêt à poursuivre ce type de rencontre, dans des formats peut être adaptés, pour la suite de la démarche.

Chaque forum a été intégralement enregistré sur support magnétique afin de permettre la publication d'actes complets à la rentrée de septembre 2005.

3. L'élaboration du diagnostic du ScoT: un travail en Chambre

Parallèlement aux événementiels constitués par les rencontres de secteurs et celles des forums, le Syndicat et l'Agence conduisent de manière partenariale la structuration formelle du diagnostic du ScoT.

Ce travail «en chambre» d'élaboration du diagnostic repose sur trois piliers:

- l'exploitation de toutes les informations/remarques issues des travaux de secteurs et de forums,
- la conduite d'analyses complémentaires et de productions spécifiques (quête de données et production cartographique, travail d'analyse et de mise en forme des différentes sources d'information: études existantes, PAC de l'Etat...).
- La rédaction de l'état initial de l'environnement, sous traitée par l'Agence au bureau d'études BRL ingénierie

Ces trois piliers doivent permettre à l'Agence d'Urbanisme de rédiger le diagnostic du ScoT.

4. Conduite technique du SCoT

Le suivi technique de la démarche est assuré par un Comité de Coordination, composé des techniciens du syndicat ainsi que des représentants techniques des différents partenaires institutionnels dont la plupart sont par ailleurs membres de l'agence.

Ce Comité de Coordination ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel. Il se pose en revanche comme un outil d'expertise technique, visant à évaluer l'avancement de la démarche et apte à établir des remarques/propositions sur la production des différents prestataires.

La mise en visibilité de la démarche

Depuis le début de la démarche, le Syndicat a toujours accordé une place privilégiée à la diffusion de l'information et à la mise en visibilité du SCOT.

Il a donc développé plusieurs démarches à cette fin:

1) Publication de la lettre du SCoT

Le Syndicat a mis en place en interne la réalisation d'une lettre trimestrielle d'information appelée «LETTRE DU SCOT»

Deux numéros ont d'ores et déjà paru:

- le n°1, présentant la démarche du SCOT [imprimée en 1000 ex.]
- le n°2 concernant plus spécifiquement les modalités de la concertation et l'annonce des forums d'acteurs [imprimée en 700 ex.]

Ces Lettres ont été diffusées en nombre à toutes les communes/intercommunalités adhérentes au SCOT ainsi qu'à l'ensemble des acteurs référencés dans nos bases. Elles ont été en outre diffusées lors de chacun des 6 forums.

Le n°3 sera édité à la rentrée de septembre et présentera le travail de ces forums d'acteurs.

2) Diffusion de l'information et promotion de l'expression du public

Des publications ont été effectuées dans des journaux locaux habilités au lancement de la démarche de ScoT (février 2005) ainsi que pour annoncer le lancement des forums d'acteurs (mai 2005).

Parallèlement à cela, des registres de la concertation ont été mis à disposition dans chacune des 26 mairies, des 4 intercommunalités, ainsi qu'au siège du Syndicat ; mesure qui s'est accompagnée de campagnes d'information diverses (affichage, insertion dans les journaux d'information communaux, etc...).

3) Mise en place du Site Internet du SCoT

Le Syndicat Mixte a lancé le 30 mai 2005 une consultation pour l'élaboration de son site internet. Le Marché a été attribué à la Société Garance. La mise en ligne effective du site pour le 2 décembre 2005. Ce site est conçu comme un portail d'information et de concertation. Il présentera plusieurs types d'accès, avec des pages et modules sécurisés réservés à l'échange entre élus (espace membres), et partenaires (espace partenaires). Il proposera en téléchargement l'ensemble des productions liées au ScoT (lettres, rapports validés...) ainsi que l'inscription à des listes de diffusion / systèmes d'alertes (dates de réunion, nouveaux éléments mis en ligne, etc...)

3. Le séminaire du 2 décembre 2005 et la première restitution du diagnostic

Le grand Séminaire du 2 décembre à Fargues a présenté, à l'ensemble des acteurs, la synthèse des six grandes thématiques des forums. Il a permis une première restitution du diagnostic de ScoT et l'émergence de quatre grands enjeux, fondements du Projet d'Aménagement et de Développement Durable:

- Maintenir une attractivité durable de notre territoire
- Reconstituer le «réseau de villes» solidaire du grand bassin de vie d'Avignon
- Etablir un «contrat foncier» pour le bassin de vie d'Avignon
- Promouvoir un urbanisme innovant et intégré

Ce séminaire a souligné la densité des rencontres, la richesse des échanges tout comme la mobilisation pleine et entière de l'ensemble des partenaires tout au long de l'année 2005.

L'année 2005 a toutefois été vécue par tous comme une véritable course contre la montre, conjuguant l'ensemble des difficultés et des exigences inhérentes à toute démarche nouvelle: complexité de mise en place des partenariats, y compris financiers, à un niveau trans-départemental et trans-régional, gestion administrative complexe impliquant pour une équipe restreinte à la fois la gestion quotidienne d'une structure naissante et la conduite technique d'une démarche exigeante, multiplication des réunions imposant à tous un véritable investissement personnel, tâtonnements enfin de positionnement entre les compétences des uns et des autres et l'harmonisation des démarches à différentes échelles.

L'engagement du ScoT a toutefois été l'occasion localement inégalée de mobilisation et mise en synergie des partenariats, et elle bénéficie aujourd'hui d'un fort consensus.

ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE JANVIER – DECEMBRE 2005

Composition du Conseil Syndical _ Année 2005

Délibérations _ Année 2005

Compte Administratif _ Année 2005 : Vue d'ensemble

Composition du Conseil Syndical _ Année 2005

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Communauté d'Agglomération du Grand Avignon			
Marie -Josée ROIG	AVIGNON	François LELEU	AVIGNON
Christian BOUILLOT *	AVIGNON	Jean-Pierre BRUN	LE PONTET
Albert MANSOUR	AVIGNON	Claire BERARD	SAINT SATURNIN LES AVIGNON
Robert ALLEMAND	CAUMONT SUR DURANCE	Jérôme CASALIS	CAUMONT SUR DURANCE
Jacky BUIS	JONQUERETTES	Joseph PLATTO	JONQUERETTES
Alain CORTADE	LE PONTET	Guy QUIOT	LE PONTET
Christian RANDOULET *	LES ANGLÉS	Annie LAUGIER	LES ANGLÉS
Paul MELY	LES ANGLÉS	Alain GLASBERG	ROCHFORD DU GARD
Joël GRANIER	MORIERES LES AVIGNON	Michel BOLEA	MORIERES LES AVIGNON
Jean-Marie PASCAL	ROCHFORD DU GARD	Marc BERTLOT	ROCHFORD DU GARD
Léopold MAIGRE	SAINT SATURNIN LES AVIGNON	René TRUCCO	SAINT SATURNIN LES AVIGNON
Georges BEL	SAZE	Bernard SORBIERE	SAZE
Yves DUPONT *	VEDENE	Bernard BONNIER	VEDENE
Robert ROUCH	VELLÉRON	Guy BANACHE	VELLÉRON
Michel JOUBERT	VILLENEUVE LES AVIGNON	Pierre GRUFFAZ	VILLENEUVE LES AVIGNON
Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze			
André TORT	BEDARRIDES	Françoise FORMENT	BEDARRIDES
Serge FIDELE	CADEROUSSE	François BLANCO	CADEROUSSE
Jean-Pierre BOISSON	CHATEAUNEUF DU PAPE	Isabelle LAGET	CHATEAUNEUF DU PAPE
Alain ROCHEBONNE	COURTHEZON	Robert ROUX	COURTHEZON
Louis BISCARRAT	JONQUIERES	André PEREZ	JONQUIERES
Alain MILON *	SORGUES	Thierry LAGNEAU	SORGUES
Michel FOURMENT	SORGUES	Jean LAMBERT	SORGUES
Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat			
Lucien STANZIONE	ALTHEN LES PALUDS	Guy DENIS	ALTHEN LES PALUDS
Guy MOUREAU	ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	Jean-Régis MARQUIE	ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
Primo VACCHIANI	ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	Jean-Marie MICHEL	ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
Christian GROS *	MONTEUX	Pierre BLATIERE	MONTEUX
Pierre MARGAILLAN	MONTEUX	Bernard LEMOSSE	MONTEUX
Pierre GABERT	PERNES LES FONTAINES	Henri BERNAL	PERNES LES FONTAINES
Gérard CHAMPÉL	PERNES LES FONTAINES	Françoise LAFAURE	PERNES LES FONTAINES
Communauté de Communes des Côtes du Rhône Gardoises			
Jean GUEDES	MONTFAUCON	Joël MAZANERES	MONTFAUCON
Guy VERNET *	ROQUEMAURE	Raymond NIETO	ROQUEMAURE
Henri FORIEL DESTÉZET	ROQUEMAURE	Jean EUZET	ROQUEMAURE
Christian STACHETTI	SAINT LAURENT DES ARBRES	Christine DI MASCIO	SAINT LAURENT DES ARBRES
Commune de Lirac			
Colette DEPOISIER	LIRAC	Jacques DE COURREGE	LIRAC

Code INSEE	SM du Bassin de Vie d'Avignon Syndicat Mixte	CA 2005 PRI M14
------------	---	--------------------

II - PRESENTATION GENERALE	
2 - BALANCE GENERALE - DEPENSES	

PARVENU A LA
 PREFECTURE DE VAUCLOSE
 10 OCT. 2006
 BUREAU DU COURRIER

1 - MANDATS EMIS
(exercice + restes à réaliser N - 1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dépenses de fonctionnement - Total		187 998.44 €	1 531.00 €	A1 189 529.44 €
011	Charges à caractère général	99 042.44 €	0.00 €	99 042.44 €
012	Charges de personnel	76 786.15 €	0.00 €	76 786.15 €
014	Atténuation de produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €
65	Autres charges gestion courante	12 169.85 €	0.00 €	12 169.85 €
66	Charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68	Dotations aux amortissements	0.00 €	1 531.00 €	1 531.00 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
			de section à section	à l'intérieur de la section (5)	
Dépenses d'investissement - Total		156 356.48 €	0.00 €	0.00 €	B1 156 356.48 €
Dépenses réelles ou d'ordre		156 356.48 €	0.00 €	0.00 €	156 356.48 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16	Remboursement d'emprunts	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles (4)	134 845.34 €	0.00 €	0.00 €	134 845.34 €
21	Immobilisations corporelles (4)	21 511.14 €	0.00 €	0.00 €	21 511.14 €
23	Immobilisations en cours (4)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immos financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
26	Participations et créances ratta	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
45	Opérations pour comptes de tiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses d'ordre (2)			0.00 €	0.00 €	0.00 €
18	Compte de liaison		0.00 €	0.00 €	0.00 €
22	Immos reçues en affectation		0.00 €	0.00 €	0.00 €
15	Provisions risques et charges		0.00 €	0.00 €	0.00 €
19	Diff. sur réalisations d'immob.		0.00 €	0.00 €	0.00 €
9	Provisions pour dépréciation		0.00 €	0.00 €	0.00 €
481	Charges à répartir plusieurs exe		0.00 €	0.00 €	0.00 €

	Dépenses totales		Déficits ou soldes N-1		TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A1	189 529.44 €	D002	0.00 €	189 529.44 €
INVESTISSEMENT	B1	156 356.48 €	D001	8 915.32 €	165 271.80 €

- (1) Y compris les opérations de variations de stocks
 (2) Voir liste des opérations d'ordre dans l'instruction M14.
 (3) Les dépenses sont égales aux recettes.
 (4) Hors chapitres opérations.

Code INSEE	SM du Bassin de Vie d'Avignon Syndicat Mixte	CA 2005 PRI M14
------------	---	--------------------

II - PRESENTATION GENERALE		II
2 - BALANCE GENERALE - RECETTES		2.2

2 - TITRES EMIS
(exercice + restes à réaliser N - 1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement - Total		226 432.91 €	0.00 €	A2 226 432.91 €
70	Produits des services	0.00 €	0.00 €	0.00 €
73	Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
74	Dotations et participations	226 426.91 €	0.00 €	226 426.91 €
75	Autres produits gestion courant	0.00 €	0.00 €	0.00 €
013	Atténuation de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
77	Produits exceptionnels	6.00 €	0.00 €	6.00 €
79	Transfert des charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €
72	Travaux en régie	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78	Reprise sur amort et provisions	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
			de section à section	à l'intérieur de la section (5)	
Recettes d'investissement - Total		110 000.00 €	1 531.00 €	0.00 €	B2 111 531.00 €
Recettes réelles ou d'ordre		110 000.00 €	0.00 €	0.00 €	110 000.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves (5)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement	110 000.00 €	0.00 €	0.00 €	110 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immos financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
45	Op. pour compte de tiers (total)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Recettes d'ordre (1)			1 531.00 €	0.00 €	1 531.00 €
18	Compte de liaison		0.00 €	0.00 €	0.00 €
22	Immos reçues en affectation		0.00 €	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles		0.00 €	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles		0.00 €	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours		0.00 €	0.00 €	0.00 €
26	Participations et créances ratta		0.00 €	0.00 €	0.00 €
15	Provisions risques et charges		0.00 €	0.00 €	0.00 €
19	Diff. sur réalisations d'immob.		0.00 €	0.00 €	0.00 €
28	Amortissement des immos		1 531.00 €	0.00 €	1 531.00 €
9	Provisions pour dépréciation		0.00 €	0.00 €	0.00 €
481	Charges à répartir plusieurs exe		0.00 €	0.00 €	0.00 €

	Recettes totales	Excédent ou solde N-1	Affectation (6)	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A2 226 432.91 €	R002 15 000.00 €		241 432.91 €
INVESTISSEMENT	B2 111 531.00 €	R001 0.00 €	R1068 60 093.86 €	171 624.86 €

(5) Sauf 1068

(6) Titre émis dans l'exercice pour affectation du résultat N-1.